

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Orléans, le 8 novembre 2024

### Élus et dirigeants d'entreprises visitent le quartier de La Source, exemple de rénovation urbaine exemplaire à Orléans



Ce vendredi 8 novembre 2024, Philippe BOILLE et Pascal THOMAS, Président et Vice-président du Comité régional d'Action Logement, et Béatrice BARRUEL, adjointe au maire d'Orléans en charge de l'urbanisme et de l'action foncière ont visité le quartier de la Source avec des élus et dirigeants d'entreprises.

La visite était coorganisée par Action Logement, qui a financé près de 40% des investissements de requalification des logements du quartier et Orléans Métropole, Territoires d'Industrie et l'association Nos quartiers ont du talent (NQT) Orléans.

La délégation a pu constater les transformations positives en cours dans ce quartier prioritaire de la politique de la ville, dont la restructuration offre l'exemple d'un partenariat réussi entre collectivités, bailleurs sociaux, État, Région et Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), au bénéfice des entreprises et de leurs salariés dans un quartier emblématique de l'engagement de longue date d'Action Logement auprès de l'ANRU.

Le parcours a conduit les participants de la médiathèque Maurice-Genevoix à la Maison des associations La Source, en passant par la place Pierre Minouflet, les habitats privés situés rue Senghor, ainsi que le mail des Genêts, où des réhabilitations et résidentialisations ont été réalisées par le bailleur social Les Résidences de l'Orléanais. La délégation a également pu découvrir les Chèques postaux, l'avenue de la Bolière avec son campus universitaire, l'évolution du secteur de La Dalle (anciennement T17) et de ses copropriétés ainsi que le jardin de la Renaissance.

À la Maison des Associations, des échanges ont eu lieu avec les différents acteurs impliqués dans le projet de transformation du quartier. Des représentants d'entreprises ont notamment partagé les retombées positives observées sur leurs recrutements et la qualité de vie de leurs salariés, tandis que des jeunes actifs ont témoigné de leur expérience dans les logements rénovés, facilitant leur accès à l'emploi.

Dans la continuité de cet événement, un questionnaire interactif a été proposé aux entreprises participantes afin de recueillir leurs impressions et attentes quant à l'évolution du quartier.



### **Action Logement mobilisé pour le renouvellement urbain à Orléans**

Sur la Métropole d'Orléans trois QPV bénéficieront au total de près de 95 M€ dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (subventions ANRU et prêts Action Logement Services), dont 24 M€ de prêts bonifiés d'Action Logement pour des opérations de requalification et de reconstitution de l'offre de logements. Dans le quartier de La Source, près de 40% des investissements de requalification des 1208 logements y ont été financés par des prêts Action logement Services.

Au total dans ce quartier, ce sont 14 M€ de prêts bonifiés qui accompagneront les bailleurs du projet, en contrepartie desquels Action Logement bénéficiera de 636 droits de réservations en grande partie dans le quartier, pour y loger des salariés, contribuant ainsi au renforcement de la mixité sociale et du lien emploi-logement.

Le Groupe paritaire se mobilise aussi via la production d'une offre de logements plus diversifiée, afin de répondre à l'amélioration des parcours résidentiels dans le quartier : Valloire Habitat entreprend ainsi la construction de 5 logements en accession sociale.

### **Un engagement historique du Groupe paritaire en faveur du renouvellement urbain**

Depuis plus de 20 ans, Action Logement est le partenaire financeur principal du Renouvellement Urbain : sur les 14,1 Mds d'euros du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), 72% sont apportés par Action Logement, dont 3,3 Mds d'euros sous forme de prêt. Le Groupe prend ainsi toute sa part dans les interventions menées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) en agissant à la fois sur la qualité de l'environnement urbain, et leur attractivité, l'amélioration significative de l'offre de logements et le développement de la mixité sociale par la diversification de l'habitat.

*« Les contributions des entreprises à travers Action Logement sont essentielles pour transformer les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles permettent d'améliorer l'accès au logement pour les salariés, de revitaliser les territoires et de soutenir la rénovation énergétique. Ensemble, nous renforçons la cohésion sociale et dynamisons l'économie locale, tout en facilitant la mobilité professionnelle. La transformation en cours du quartier La Source est un exemple significatif de notre engagement en faveur d'un renouvellement urbain plus inclusif et durable. »*

**Philippe BOILLE, Président du Comité régional d'Action Logement en Centre-Val de Loire**

« Le travail partenarial mis en place entre l'ANRU, l'État, Orléans Métropole, la Ville d'Orléans, Action Logement et la Foncière Logement, ainsi que les bailleurs sociaux a permis, depuis le début du Grand Projet de Ville jusqu'à ce jour au cœur du nouveau projet de renouvellement urbain, de profondément modifier le visage du quartier de La Source, d'améliorer le quotidien de ses habitants et de pouvoir aujourd'hui promouvoir son attractivité sur un plan économique. Les résultats plaident pour que nous poursuivions cette dynamique avec le tissu économique. »

**Béatrice BARRUEL, adjointe au maire d'Orléans en charge de l'urbanisme et de l'action foncière**

### À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logement intermédiaire et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur parcours résidentiel en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : [groupe.actionlogement.fr](http://groupe.actionlogement.fr)

Nous suivre :  [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) -  [Action Logement](https://www.linkedin.com/company/actionlogement) -  [Action Logement](https://www.youtube.com/channel/UC...)

### À PROPOS D'ORLEANS METROPOLE

Orléans Métropole, composée de 22 communes et près de 300 000 habitants, œuvre son action et son ambition autour d'un triptyque "transition écologique, proximité et rayonnement", qui se retrouve dans toutes les feuilles de route et schémas stratégiques qui structurent l'action métropolitaine. Une démographie croissante, une économie dynamique, une situation géographique au carrefour des grands axes de transport et un cadre de vie préservé... Dans ce territoire où il fait bon vivre, Orléans Métropole s'attache à valoriser et stimuler le développement durable. + d'informations sur [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr).

### À PROPOS DE TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le label territoires d'Industrie temps 2 (2023-2027) est une initiative gouvernementale française visant à soutenir la revitalisation et la réindustrialisation des territoires. Il s'agit d'un programme destiné à renforcer la compétitivité des entreprises locales, encourager l'innovation, et attirer de nouveaux investissements dans les territoires. Le label met l'accent sur quatre axes : l'innovation, les compétences, la transition écologique et le foncier industriel. Pour cette deuxième phase, le programme vise à fédérer les acteurs locaux, privés comme publics, afin de développer des projets structurants pour l'industrie du futur.

### CONTACTS PRESSE ACTION LOGEMENT

Anais Touratier, chargée de communication

Direction régionale Centre-Val de Loire

[06 09 74 92 32](tel:0609749232) / [anais.touratier@actionlogement.fr](mailto:anais.touratier@actionlogement.fr)

### CONTACTS PRESSE ORLEANS METROPOLE

Germain FOURNIER, chef de projet presse et réseaux sociaux

[02 38 79 29 98](tel:0238792998) / [germain.fournier@orleans-metropole.fr](mailto:germain.fournier@orleans-metropole.fr)